

Comment participer à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ?



Coordonnée en France par l'ADEME, la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)** est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets. **Durant la dernière semaine du mois de novembre, tout le monde peut mener des actions de sensibilisation** : les collectivités territoriales, les administrations, les associations, les entreprises, les établissements scolaires, les maisons de retraite, les hôpitaux... mais aussi les particuliers !

Les porteurs de projet mettent en place des animations pour sensibiliser au fait de :

- mieux consommer
- mieux produire
- prolonger de la durée de vie des produits
- jeter moins

Ces animations peuvent s'adresser au grand public ou bien à un public ciblé, comme les élus, les salariés, les étudiants, les scolaires... **Retrouvez en rubrique "Documents" la plaquette d'information** relative à la SERD.

La prévention des déchets : quels enjeux ?

Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne 580 kg de déchets ménagers et assimilés par an. La quantité de déchets a doublé en 40 ans : nous achetons plus et plus fréquemment. Et les produits sont de plus en plus éphémères. Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin :

- d'économiser les matières premières épuisables ;
- de limiter les impacts sur l'environnement ;
- de diminuer le coût des déchets pour chacun.

La réussite de la réduction des déchets est donc basée sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Documents

[Plaquette d'information sur la SERD](#)